

**Formulaire de demande d'adhésion à la téléprocédure GAMM@
(Gestion de l'Accompagnement des Mouvements de Marchandises soumises à Accise)**

1- Informations relatives à l'entreprise signataire

Identification de l'entreprise	N° SIREN :	<input type="text"/>
	Raison sociale :	<input type="text"/>
	Adresse :	<input type="text"/>
N° Accises (utiliser un formulaire distinct pour chaque n° d'accises)	FR	<input type="text"/>

2- Désignation des comptes utilisateurs Prodou@ne à habiliter et droits applicatifs correspondants (DTI et DTI +)

Nom du logiciel utilisé (cas du DTI +) :

Identifiant du compte utilisateur Prodou@ne	Adresse courriel	Type de droit (cocher la ou les cases)						
		<input type="checkbox"/> GAMMA <input type="checkbox"/> GPS						
		Préparer DAE	Préparer DSA	Emettre DAE	Emettre DSA	Apurer DAE + Intégrer DAA papier	Rechercher DAE	Rechercher DSA
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3- Mode EDI (Echange de Données Informatisé), s'il y a lieu

Je souhaite que **tous les messages électroniques entrants** (réception des DAE émanant des expéditeurs ou des accusés de réception émanant des destinataires) me soient transmis, par l'intermédiaire la téléprocédure GAMM@, **sous forme de message EDI.**

N° SIRET de votre prestataire EDI	<input type="text"/>
Editeur du logiciel / Logiciel et n° version	<input type="text"/>
RAISON SOCIALE et ADRESSE de votre prestataire de service EDI	<input type="text"/>

4- Dispense de signature

Je m'engage expressément à me porter garant de tous les risques inhérents aux mouvements de produits soumis à accise effectués sous couvert d'un document d'accompagnement produit par la téléprocédure GAMM@ muni du cartouche spécial prévu à cet effet.

A : Le :

Nom et Prénom du représentant légal de l'entreprise :

Signature :

Notice explicative

L'utilisation de la téléprocédure GAMM@ est soumise aux conditions suivantes :

1 – Les entreprises doivent être des **Entrepositaires Agréés (EA)** ou des **Opérateurs Enregistrés (OE)** disposant d'un numéro d'accises attribué par la douane et en cours de validité commençant par FR (ex : FR009777E0001).

2 – Les utilisateurs (personnes) de GAMM@ doivent disposer d'un ou de plusieurs **comptes utilisateur Prodouane**. Pour créer un compte utilisateur en ligne, il faut se connecter au portail des téléprocédures douanières Prodou@ne <https://pro.douane.gouv.fr/> , cliquer sur « Inscription » dans la barre de menu, remplir le formulaire, le valider et attendre le message de confirmation en retour.

3 – Le formulaire d'adhésion à GAMM@ permet **d'associer un ou plusieurs comptes utilisateurs à un ou plusieurs droits d'accès** à la téléprocédure GAMM@. Par exemple, une personne ayant un compte utilisateur donné pourra « préparer » et « émettre » un DAE si les cases correspondantes sont cochées. Un autre utilisateur pourra disposer de tous les droits possibles si toutes les cases sont cochées.

4 – Le formulaire dûment rempli et **signé par le représentant légal** de l'entreprise doit être transmis au service de rattachement de l'opérateur ou au bureau F/2 de la direction générale des douanes et droits indirects pour les opérateurs du secteur des produits énergétiques.

1- Informations relatives à l'entreprise signataire	
Identification de l'entreprise	Indiquer le n° SIREN de la société, ainsi que la raison sociale et l'adresse complète. Le numéro SIREN comporte 9 caractères numériques (ex : 321876497).
N° Accises	Le numéro d'accises identifie l'entrepositaire agréé ou l'opérateur enregistré. Il est composé de 13 caractères alphanumériques commençant par FR pour les opérateurs français (ex: FR008777E0001). Si une entreprise a plusieurs n° d'accises, il convient d'établir un formulaire pour chacun d'entre eux.
2- Désignation des comptes utilisateurs Prodou@ne à habiliter et droits applicatifs correspondants	
Identifiant du compte Prodou@ne	Identifiant du compte utilisateur choisi par l'utilisateur et enregistré sur Prodou@ne.
Adresse courriel	L'adresse courriel indiquée au moment de l'inscription sur Prodou@ne.
Type de droit	Cocher la ou les case(s) correspondant au(x) droit(s) donné(s) à chaque utilisateur. Dans la majorité des cas, tous les utilisateurs ont tous les droits. Mais, les opérateurs peuvent, s'ils le souhaitent, distinguer des droits spécifiques pour chacun de leurs utilisateurs, en fonction de leur organisation interne. Par exemple, « Préparer » (établir un DAE/DSA brouillon) peut être effectué par un utilisateur et « Emettre » (validation et enregistrement du document) peut être effectué par une autre personne qui endosse la responsabilité de l'émission. Dans GAMM@, lorsqu'un opérateur dispose des droits « émettre DAE » et / ou « émettre DSA », le service doit également lui octroyer les droits relatifs à l'utilisation de GPS (GAMM@ Procédure de Secours). Une procédure d'habilitation distincte (ghostage) est à réaliser par le service.
3- Mode EDI (Echange de Données Informatisé), s'il y a lieu	
N° SIRET, raison sociale et adresse du prestataire de service EDI	Ce cadre est à remplir lorsqu'un opérateur utilisant le mode EDI souhaite traiter en mode EDI les messages fonctionnels entrants , par exemple les DAE émis par ses fournisseurs (expéditeurs) ou les accusés de réception émis par ses clients (destinataires). Dans ce cas seulement, la téléprocédure GAMM@ lui transmet les messages électroniques correspondants, par l'intermédiaire de son prestataire de service EDI . Il est conseillé aux opérateurs utilisant le mode EDI de solliciter les droits d'utilisation en DTI pour pouvoir consulter leurs documents émis/reçus et surtout pour pouvoir émettre des DAA/DSA secours via GPS (GAMM@ Procédure de Secours).
4- Dispense de signature	
Les opérateurs qui utilisent GAMM@ sont automatiquement dispensés de signer leurs DAE ou DSA . L'engagement écrit contenu dans ce cadre, permet de leur accorder cette facilité, conformément à la réglementation.	

"Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, les informations demandées dans ce formulaire sont strictement nécessaires au traitement de votre demande d'adhésion à GAMM@. Les services de la direction générale des douanes et droits indirects chargés de la gestion de ce service sont les seuls destinataires de ces données. Les autorités compétentes des autres Etats membres de la CE sont destinataires des données relatives aux mouvements de produits soumis à accise les concernant. En vertu des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ce droit peut être exercé auprès du bureau de douane destinataire du présent formulaire."